

PLAN D'ACTION: OBJECTIF QUATRE - ACTIVITÉS D'ÉCOLOGISATION

ACTION	POINTS DE REPÈRE
Mettre au point les outils d'évaluation du DD et les formulaires de présélection pour tous les grands projets et initiatives stratégiques du Ministère.	Mise en oeuvre des instruments et formulaires d'ici la fin de 1997
Effectuer des examens environnementaux concernant toutes les recommandations aux ministres et au Cabinet.	Examen et inclusion automatiques en place en 1997.
Réviser le Plan de gestion environnementale du MAECI (1995) et mettre en oeuvre un système de gestion environnementale du MAECI - un cadre structuré de politiques, de lignes directrices, procédés et instruments pour gérer les affaires environnementales du Ministère : <ul style="list-style-type: none"> • lignes directrices pour l'évaluation des politiques et des programmes; • lignes directrices pour l'évaluation de projets en vertu du Règlement sur les projets hors Canada de l'ACEE; • lignes directrices sur la gestion environnementale; • lignes directrices sur l'écologisation des conférences, réunions et activités organisées par le Ministère. 	Établir un système de gestion environnementale avant la fin de l'an 2000.

PLAN D'ACTION - ENJEU 4D

Promouvoir les progrès continus vers la réalisation des buts et objectifs de développement durable, y compris la mise en place et l'application des outils et mécanismes pertinents pour évaluer les répercussions des grands projets (p. ex. la construction de nouvelles chancelleries) et de nouvelles initiatives de politique sur le développement durable.

ACTION	POINTS DE REPÈRE
Mettre sur pied un groupe de travail sur le DD afin d'assurer un leadership sur les questions liées au DD et prévoir des responsabilités claires en ce qui concerne la mise en oeuvre de la stratégie de DD.	Mise sur pied du groupe de travail et démarrage des activités en 1997.
Établir des mécanismes permanents de consultation, de communication et de rétroaction sur les progrès accomplis vers la réalisation des buts et objectifs de DD du Ministère.	Élaboration et mise en oeuvre des mécanismes d'ici la fin de 1998.

